BULLETIN D'INSCRIPTION -2ème BRT Normande - 21 septembre 2014.

- *Rdv à 9H00 à La Roche Guyon pour le café,*

A remplir et à retourner avant le 10 septembre2014 avec le règlement.

Chèque à l'ordre du : ***Rétro Enduro Club de France***

à envoyer à l'adresse suivante : ***Thierry POUJOULY / 67 allée de la Pommeraie / 91190 Gif sur Yvette***

Nom : …….. *Prénom : ……..*

Adresse : ……..

eMail: …… *N° Portable……..*

Type de Permis : …… *N° du permis : ……..*

Moto : *Marque : ……* *Type : ……..* *Année……*

N° Immatriculation…….. *Assurance/N° contrat ……..*

Si passager

Nom : …….. *Prénom : ……..*

Adresse : ……..

eMail: …… *N° Portable……..*

- Inscription pilote 39 euros
- Inscription pilote + passager 67 euros (39e+28e)

Règlement simplifié

La balade « BRT », est exclusivement réservée aux motos homologuées***, emprunte des routes et chemins ouverts à la circulation, sans notion de vitesse, ni de classement. Chaque participant prend l'engagement de respecter le code de la route, et reste responsable des accidents, incidents ou vols qui pourraient survenir lors de la balade, et doit s'il le juge opportun, de contracter par eux-mêmes à ce sujet les assurances supplémentaires.
Les participants s'engagent à respecter les sites traversés et le strict respect du code de la route.
Chaque participant est responsable des dommages qu'il pourrait occasionner.
Les participants circulent sous leurs propres responsabilités et assurance.
Les participants s'engagent à ne produire aucune poursuite, civile, judiciaire ou pénale, auprès du RECF (Rétro Enduro Club de France), ni contre son représentant légal et/ou ses bénévoles, qu'elles qu'en soient les raisons.

****Vérification avant le départ des permis de conduire, carte grise et attestation d'assurance.*

Le *Lu et approuvé* *Signature*